

<b>Auteur de l'analyse</b>	Marie Madeleine LE MARC
<b>Date de rendu de l'analyse</b>	14 janvier 2023
<b>OBJET de l'analyse</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Rapport intermédiaire</b> <input type="checkbox"/> Rapport sur injonction <input type="checkbox"/> Levée de réserves <input type="checkbox"/> Autre : .....

### ECOLE CONCERNEE

<b>Nom officiel complet de l'école</b>	École de bio ingénierie de Bruxelles (nouvelle dénomination) École interfacultaire de bioingénieur (ancienne dénomination)
<b>Sigle DGESIP/CTI</b>	EBB (nouveau sigle) – EIB (ancien sigle)
<b>Nom de marque (le cas échéant)</b>	
<b>Etablissement (le cas échéant)</b>	ULB (Université libre de Bruxelles)
<b>Académie</b>	/
<b>Nom du Directeur/de la Directrice</b>	Frédéric DEBASTE - Président
<b>Mail</b>	frederic.debaste@ulb.be
<b>Téléphone</b>	

### AVIS/DECISION CONCERNE

<b>Date et n° référence de l'avis/décision de référence de la CTI</b>			<b>AVIS N°2019/9-06 relatif à l'admission par l'État de diplômés de l'Université Libre de Bruxelles – École interfacultaire de Bioingénieur (ULB Agro) du 10/09/2019</b>	
<b>Diplômes de master de l'Université Libre de Bruxelles – École interfacultaire de Bioingénieur</b>	<b>Voie</b>	<b>Site(s)</b>	<b>Partenariat</b>	<b>Période d'accréditation en cours</b>
Spécialité chimie et bioindustries	FISE	Bruxelles	/	De 2019 - 2020 à 2023 -2024
Spécialité sciences agronomiques	FISE	Bruxelles	/	De 2019 - 2020 à 2023 -2024
Spécialité sciences et technologies de l'environnement	FISE	Bruxelles	/	De 2019 - 2020 à 2023 -2024

### ANALYSE DES SUITES DONNEES

Les recommandations issues de l'audit conjoint AEQES/CTI de 2019 ont conduit en 2020 à une actualisation du plan d'actions 2018-2022 défini au niveau de l'équipe dirigeante de l'EBB.

De façon générale, la crise sanitaire a retardé la mise en œuvre des recommandations, l'école ayant naturellement donné priorité à la continuité des enseignements et aux évaluations.

Recommandations CTI	En date de septembre 2022			Description synthétique des actions non traitées, déjà engagées ou finalisées
	Non traité	En cours	Traité	
<b>Pour l'institution</b>				
1 - Poursuivre la mise en place et pérenniser la démarche qualité en veillant à une bonne implication des parties prenantes. En matière d'enseignement, associer les objectifs et les actions à des indicateurs cibles (partenariats, niveau d'anglais, mobilité entrante et sortante...).		X		<p>Une première version de cartographie des processus est réalisée et a été soumise au Conseil d'école en septembre 2022. Elle est structurée classiquement en processus de management, de production et supports. Elle distingue les processus gérés au niveau de l'EBB, ceux gérés conjointement entre l'université et l'EBB et ceux gérés au niveau de l'université. L'élaboration d'un manuel qualité déclinant notamment les interactions entre processus et les procédures est prévue en 2022-2023.</p> <p>Parallèlement, une réflexion est engagée pour définir des indicateurs « <i>réalistes et utiles</i> » en matière d'enseignement. Priorité est donnée dans un premier temps sur les questions de parcours et de réussite des étudiants, et de mobilité entrante et sortante.</p>
<i>Commentaire : Des éléments probants sont apportés par l'école témoignant d'une prise en compte effective de la recommandation.</i>				
2 - Développer plus encore le lien avec le monde de l'entreprise, notamment par l'implication directe de personnes de l'entreprise dans les cours. Un stage en entreprise pourrait être exigé pour une formation d'ingénieur. Les stages de longue durée pourraient également être associés à la réalisation du TFE (mémoire) en entreprise ou en partenariat d'un laboratoire académique avec un laboratoire d'entreprise.		X		<p>L'école a recensé les activités pédagogiques encadrées par des intervenants externes, ce qui conduit à un total de 620h environ pour les 3 masters.</p> <p>L'école a également engagé le recensement des mémoires de fin d'études (années 2018-2019 et 2019-2021) et des stages (années 2015-2016 à 2021-2022) afin de pouvoir identifier la part de ceux réalisés en entreprise. A l'avenir, l'école souhaite automatiser ce recueil de données.</p> <p>Une réflexion a été mise en débat au sein du Conseil d'enseignement et du Conseil d'école sur les conditions de réalisation du stage en laboratoire afin de les limiter aux étudiants souhaitant s'orienter vers une carrière académique.</p> <p>La nouvelle présidence de l'école envisage la création d'une chaire industrielle.</p>
<i>Commentaire : Les différents recensements établis par l'école constituent un préalable afin de pouvoir mesurer la portée de ses actions en faveur d'une plus grande implication du monde de l'entreprise dans la formation. La nature de ces actions restent toutefois à définir. A ce stade par exemple, le niveau d'implication de professionnels externes dans la formation reste limité (20% environ du volume horaire total).</i>				
3 - Créer et soutenir une association d'alumni propre à l'EIB. Impliquer davantage les alumni dans la vie de l'EIB.	X			<p>Une réflexion devrait être engagée par la nouvelle présidence sur l'opportunité de créer un réseau d'<i>alumni</i> propre à l'EBB.</p> <p>Dans l'attente, l'EBB a renforcé ses collaborations avec l'association d'<i>alumni</i> de l'école polytechnique et souhaite le faire avec celle de la faculté des sciences. Par ailleurs, l'association d'<i>alumni</i> de l'ULB assure désormais la tenue de la base de données des diplômés de l'EBB.</p>
<i>Commentaire : A ce stade, l'école n'est pas convaincue de l'opportunité de créer une association d'alumni propre compte tenu de l'existence d'une association au niveau de chacune de ses deux composantes, école polytechnique et faculté des sciences, et de l'investissement humain que cela suppose.</i>				

4 - Encourager les mobilités entrante et sortante en s'appuyant notamment sur les partenaires de l'Université Civique Européenne CIVIS.	X			La crise sanitaire a impacté les mobilités entrante et sortante déjà faible et retardé la mise en œuvre de cette recommandation. La nouvelle présidence a prévu de poursuivre cet objectif.
<i>Commentaire : La mise en œuvre de cette recommandation doit être engagée sans tarder avec la définition et le déploiement d'actions visant à accroître les mobilités étudiantes entrante et sortante.</i>				
5 - Veiller à être ouverte et à être en capacité d'accueillir un regard ou des personnalités extérieures.		X		L'école a mis en place une commission regroupant des représentants des différents secteurs d'activités des diplômés ainsi qu'un représentant des associations d' <i>alumni</i> de l'école polytechnique et de la faculté des sciences, afin de l'aider à faire évoluer le projet de formation en fonction des attentes et des besoins du marché de l'emploi. Première réunion fin 2021, prévision d'un rythme de réunion annuelle. L'école a organisé par ailleurs des « <i>focus groups</i> » de diplômés dans l'objectif de confronter les profils d'enseignement des trois masters aux expériences professionnelles.
<i>Commentaire : Des éléments probants sont apportés par l'école témoignant d'une prise en compte effective de la recommandation.</i>				
6 - Améliorer la visibilité institutionnelle comme scientifique de l'EIB.		X		Du fait de la crise sanitaire, l'école n'a pas pu faire aboutir ses projets d'amélioration de sa visibilité au niveau des locaux : signalétique de l'EBB au sein des locaux administratifs et dans les laboratoires, et plan interactif. La réflexion engagée au sujet de la cérémonie de remise des diplômes a débouché sur le choix d'une cérémonie intégrée à celle des diplômés de l'école polytechnique.
<i>Commentaire : Les projets d'amélioration de la visibilité de l'EBB doivent être réalisés sans tarder.</i>				

### Conclusion générale

Comme l'école l'a souligné, la crise sanitaire a eu un impact direct sur sa capacité à mettre en œuvre le plan d'actions défini par l'équipe présidente. Pour autant, l'école s'est largement investie dans la structuration de la démarche qualité, ainsi que dans l'écoute des employeurs et des diplômés. Par contre, les actions définies pour améliorer la visibilité de l'école sont désormais à déployer sans tarder. Les recommandations portant sur le développement de la mobilité étudiante et sur le renforcement du lien avec les entreprises doivent conduire l'équipe présidente à enrichir son plan d'actions afin de pouvoir mesurer une amélioration en la matière.

Globalement, les résultats obtenus sont positifs.

#### Avis :

- très favorable
- favorable**
- avec réserves
- défavorable

**Nom de l'évaluateur :** Marie Madeleine LE MARC

**Date :** 14 janvier 2023